



<https://acqf.africa/>



Réseau du Cadre continental africain des certifications (ACQF)

La procédure d'élection présidentielle

Élections de la Présidence du Réseau de l'ACQF

19 mars 2025

Table des matières

1	INTRODUCTION – RESEAU ACQF	3
2	PRESIDENCE DU RESEAU ACQF	3
3	PROCEDURE ELECTORALE	4
3.1	INSCRIPTION DES CANDIDATS A LA PRESIDENCE	4
3.2	INSCRIPTION DES ELECTEURS	5
3.3	VOTE	6
3.4	DETERMINATION DU GAGNANT	7
3.5	PUBLICATION DES RESULTATS DES ELECTIONS	7
3.6	ÉTAPES SUPPLEMENTAIRES	7
3.7	CALENDRIER (PROVISOIRE)	7
3.8	ANNEXES	7
	<i>Annexe 1 : Formulaire de candidature</i>	8
	<i>Annexe 2 : Formulaire de désignation des électeurs</i>	9

Pays membres participant à la réunion initiale du 5 décembre 2024 : Angola, Botswana, Cap-Vert, Cameroun, RD Congo, Eswatini, Guinée-Bissau, Kenya, Malawi, Maurice, Mozambique, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud et Tunisie.

Les pays membres comprennent également : le Ghana, le Lesotho, le Sénégal, la Somalie, la Zambie et le Zimbabwe.

Pays membres participant à la réunion de lancement le 22 janvier 2025 : Angola, Botswana, Cameroun, République démocratique du Congo, Eswatini, Guinée -Bissau, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique , Namibie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Tunisie, Zambie.

La présente procédure a fait l'objet d'une consultation auprès de la circonscription lors d'un webinaire organisé le 17 mars 2025.

1 Introduction – Réseau ACQF

Le réseau ACQF a pour fonction de guider la mise en œuvre du Cadre et de sa Plateforme des Certifications et des Qualifications (QCP) et d'assurer leur durabilité au-delà du soutien externe des projets de l'UE. L'ACQF est un instrument politique favorisant la transparence et la comparabilité des certifications et des qualifications de tous types et de tous niveaux, la mobilité des apprenants et des travailleurs et la reconnaissance des compétences, des certifications et des qualifications. L'ACQF est à la recherche de la coopération et des complémentarités avec les institutions nationales dans le développement de cadres et de systèmes nationaux de certifications, notamment en y faisant référence aux cadres nationaux de certifications en Afrique et par le biais d'une coopération mondiale plus étendue.

Le **document de politique de l'ACQF**¹, validé lors de la Conférence de l'ACQF à Addis-Abeba du 11 au 13 juillet 2023, a défini les objectifs de l'ACQF, ses principes, ses sept domaines d'activité, ses principes de gouvernance et ses caractéristiques et ses outils de mise en œuvre.

Les fondements conceptuels et politiques du réseau ACQF ont été définis lors de cette conférence d'Addis-Abeba de juillet 2023² et ont été discutés et approuvés lors du 1^{er} Forum des institutions nationales de certification, à Kinshasa du 18 au 20 juin 2024³. Le produit 3.1 du projet ACQF-II précise les activités à l'appui à la création et au renforcement du réseau ACQF pour la durabilité.

Les objectifs, l'organisation et la gouvernance du réseau ACQF sont décrits dans le [document de lancement du réseau ACQF](#) et les termes de référence élaborés ultérieurement, présentés et discutés lors de la réunion de lancement tenue en ligne le 22 janvier 2025.

2 Présidence du Réseau ACQF

Les termes de référence, tels que discutés et approuvés lors de la réunion du 22 janvier 2025, définissent la structure de gouvernance du réseau ACQF qui comprend une présidence tournante composée d'États membres sélectionnés entre trois pays (Troïka) ayant développé des CNC et une expérience importante, un vice-président, un secrétaire général et un trésorier. Un secrétariat sera également nommé pour soutenir la structure exécutive du réseau.

À la réunion du 22 janvier 2025 il a été conclu que le développement de la procédure électorale et l'administration des élections seront soutenus par la Fondation européenne pour

¹ Document de politique de l'ACQF (2023). <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/acqf-policy-document-upon-validation-by-au-member-states-en-fr-pt/acqf-policy-document-en>

² Actualités de l'ACQF. <https://acqf.africa/news/african-continental-qualifications-framework-acqf-is-validated-and-implementation-started>

³Rapport du 1^{er} Forum, Kinshasa, 18-20/juin 2024. https://acqf.africa/capacity-development-programme/webinars/forum-of-national-qualifications-frameworks-forum-of-national-certification-frameworks-continental/an_acqf-nqf-forum-kinshasa-18-20-june_report-synthesis_a_web.pdf/@@display-file/file/a_acqf-nqf-forum-kinshasa-18-20-june_report-synthesis_a_web.pdf.pdf

la formation (ETF), l'agence de l'UE qui a guidé le développement de l'ACQF. Elle agira en tant que partie neutre, en utilisant le réseau de contacts établi dans le cadre du projet ACQF-II et du site-web de l'ACQF.

Afin de permettre le développement et la clarification du rôle de de l'ensemble de l'exécutif, le processus de nomination se fera par étapes. Dans un premier temps, il se concentrera sur la présidence. Une fois la présidence en place, elle définira les rôles du vice-président, du secrétaire général et du trésorier et un nouveau cycle d'élections/nominations pourra être organisé, après discussion avec les membres du réseau. La présente procédure décrit donc le processus d'élection de la présidence.

3 Procédure électorale

La procédure électorale sera gérée par l'ETF au moyen d'une adresse électronique dédiée.

3.1 Inscription des candidats à la présidence

- a) Conformément au Document de lancement du Réseau et aux Termes de référence, les pays membres de l'Union africaine sont invités à proposer leurs candidatures à la présidence.
- b) Dans la phase initiale du développement du réseau, les candidats à la présidence devront provenir de pays disposant d'une expérience importante en matière de développement du CNC.
- c) Le terme « expérience importante » peut être défini en référence aux stades de développement des CNC dans les pays de l'ACQF, tels que rapportés dans les résultats de la dernière enquête de l'ACQF sur les CNC.⁴ Les pays dont les CNC sont au stade 4 ou 5 seront invités à soumettre leurs candidatures :
 - *Stade 4 : CNC en place (entièrement développé, approuvé en tant qu'acte juridique, mise en œuvre commencée)*
 - *Stade 5 : Le CNC est opérationnel et révisé.*⁵
- d) L'appel à candidatures sera diffusé par courrier électronique au réseau de contacts établi dans le cadre des activités du projet ACQF et publié sur le site-web de l'ACQF, dans la section « Réseau ACQF ».
- e) Les organismes admissibles à soumettre leurs candidatures peuvent inclure les autorités nationales de certification ou, en l'absence d'une autorité de certification

⁴ <https://acqf.africa/resources/surveys-acqf-ii-nqf-rpl-micro-credentials/rapport-de-resume-de-l-enquete-nqf-2024-infographie>

⁵Le rapport susmentionné énumère douze pays au stade 4 : Angola, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Mozambique, Tanzanie, Tunisie, Zimbabwe, Burundi, Égypte, Lesotho, Rwanda ; et **huit au stade 5** : Cap-Vert, Kenya, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Zambie, Botswana, Maurice.

dédiée, les ministères ou les institutions désignés pour jouer un rôle de coordination dans l'avancement du développement d'un Cadre National de Certification.

- f) Un pays membre ne peut proposer qu'un seul organisme candidat.
- g) Les organismes intéressés doivent soumettre leur candidature en remplissant le formulaire d'inscription des candidats à la présidence du réseau ACQF publié en ligne avec l'appel à candidatures. Le formulaire comprendra les sections et les champs de données énumérés ci-dessous.
- Informations sur l'organisme candidat : (1) pays ; (2) nom de l'autorité/organisme ; (3) site-web de l'autorité si disponible, (4) un bref profil de l'organisme candidat soulignant son expérience dans la mise en œuvre du CNC et les contributions attendues au réseau ACQF (maximum 4000 caractères/environ 600-700 mots).
 - Informations sur le décideur autorisé au sein de l'organisme candidat⁶ : (5) nom complet ; (6) poste au sein de l'organisation ; (7) adresse électronique.
 - Représentant désigné de l'organisme candidat au sein du réseau ACQF : (8) nom complet de la personne représentant l'autorité à la présidence du réseau ACQF si l'organisme candidat est élu ; (9) fonction dans l'organisation ; (10) adresse électronique.
 - Pièce jointe : (11) Le champ pour télécharger un scan ou une image (au format pdf ou jpeg) d'un formulaire de nomination de candidat signé par le décideur respectif de l'organisme candidat inclus dans l'annexe 1 du présent document.
- h) L'appel à l'inscription des candidats sera ouvert pendant 10 jours calendaires.
- i) La liste des candidats inscrits sera diffusée par courrier électronique et publiée sur le site-web de l'ACQF par l'ETF au plus tard 7 jours calendaires après la clôture des inscriptions.

3.2 Inscription des électeurs

- a) Tous les pays membres de l'Union africaine, représentés par des autorités de certification, ou en l'absence d'autorité de certification, par des institutions qui jouent un rôle actif dans l'avancement du développement du Cadre national de certification, sont invités à inscrire leurs électeurs désignés.
- b) Chaque pays sera autorisé à inscrire un électeur.
- c) L'appel à l'inscription des électeurs sera distribué par e-mail aux contacts du Réseau ACQF et publié sur le site-web de l'ACQF.

⁶Responsable de l'autorité/du département candidat en charge du CNC

- d) L'inscription des électeurs se fera en remplissant le **formulaire d'inscription des électeurs du réseau ACQF** publié en ligne avec l'appel à l'inscription des candidats. Le formulaire comprendra les champs énumérés ci-dessous : (1) pays ; (2) nom de l'organisme qui vote ; (3) nom du **décideur autorisé** au sein de l'instance de vote (chef de l'autorité/du département en charge du CNC) désignant la personne qui vote ; (4) fonction du décideur autorisé au sein de l'organisation ; (5) adresse électronique du décideur autorisé ; (6) nom de la personne de contact désignée pour voter au nom de l'institution (**le représentant votant**), (7) fonction du représentant votant au sein de l'organisation (8) adresse électronique du représentant votant qui sera utilisée pour voter ; (9) le champ demandant **l'envoi par e-mail** un scan ou une image (au format pdf ou jpeg) du **formulaire de désignation des électeurs** inclus dans l'annexe 2 du présent document signé par l'auteur de la désignation - décideur autorisé au sein de l'organisme votant.
- e) L'invitation à s'inscrire sur les listes des électeurs sera ouverte pendant 10 jours calendaires.

3.3 Vote

- a) Le vote se fera par voie électronique, par courriel.
- b) Chaque électeur peut voter pour un maximum de trois candidats à la présidence.
- c) L'ETF établira une adresse électronique dédiée [acqf.network.elections@etf.europa.eu] à partir de laquelle un message ayant pour objet : « ACQF Network PRESIDENCY ELECTIONS » (élections de la présidence du réseau ACQF) sera envoyé aux adresses électroniques des électeurs inscrits. Le message demandera de voter. Il comprendra un tableau avec la liste des candidats inscrits et des instructions sur la manière de voter.
- d) Les électeurs voteront en répondant au courriel « ACQF Network VOTING » avec une liste de candidats complétée en plaçant le symbole X à côté des noms d'un maximum de trois pays candidats.
- e) Les électeurs disposeront d'un délai de 7 jour calendaire pour renvoyer leurs votes.
- f) Deux membres du personnel de l'ETF compteront les votes indépendamment et compareront les résultats pour vérifier l'exactitude.
- g) L'ETF ne divulguera pas les préférences des électeurs aux membres du Réseau.
- h) Sous réserve de confirmation de disponibilité par la Commission de l'Union africaine : l'ETF partagera avec la Commission de l'Union africaine les fichiers avec les inscriptions

des candidats et des électeurs ainsi que les courriels contenant les votes et le résumé du décompte des votes, comme confirmation complémentaire des résultats.

3.4 Détermination du gagnant

- a) Les trois autorités candidates ayant reçu le plus de votes seront considérées comme élues à la présidence.
- b) En cas d'égalité, un nouveau tour de scrutin sera organisé pour départager les pays ayant obtenu le même nombre de votes.

3.5 Publication des résultats des élections

Les résultats des élections seront publiés sur le site-web de l'ACQF au plus tard 10 jours calendaires après la clôture du scrutin.

3.6 Étapes supplémentaires

Un webinaire pour expliquer la procédure électorale, répondre aux questions et encourager la participation de tous les pays membres aura lieu le 17 mars 2025 à 10h00 UTC/ 11h00 CET/ 12h00 SAT/ 13h00 EAT.

3.7 Calendrier (provisoire)

- Webinaire avec les pays membres – 17 mars 2025
- 20 mars – début du processus d'inscription des candidats et des électeurs (de préférence simultanément pour gagner du temps)
- 31 mars – date limite d'inscription
- 1-4 avril – vérification des inscriptions par ETF
- 4-7 avril – publication des candidatures
- 8-17 avril – période de vote.
- 27 avril – Communication des résultats des élections et de la première présidence.

3.8 Annexes

Annexe 1 : Formulaire de candidature

RÉSEAU ACQF
Élections de la Présidence

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

L'organisme candidat :	
Pays:	
Nom complet du représentant désigné de l'organisme candidat au sein du réseau ACQF :	
Fonction du représentant dans l'organisation :	

L'AUTEUR DE LA DÉSIGNATION / DÉCIDEUR AUTORISÉ *

Nom complet de l'auteur de la désignation :	
Fonction dans l'organisation :	
Signature du de l'auteur de la désignation :	Date:
Tampon officiel :	

* La personne responsable de l'autorité /du département candidat en charge du CNC

Annexe 2 : Formulaire de désignation des électeurs

RÉSEAU ACQF

Élections de la Présidence

FORMULAIRE DE DÉSIGNATION DES ÉLECTEURS

L'organisme électoral :	
Pays:	
Nom complet de la personne désignée comme électeur (le représentant votant) :	
Fonction du représentant votant dans l'organisation :	
Adresse électronique du représentant votant (qui sera utilisée pour voter) :	

L'AUTEUR DE LA DÉSIGNATION / DÉCIDEUR AUTORISÉ *

Nom complet de l'auteur de la désignation :	
Fonction dans l'organisation :	
Signature du de l'auteur de la désignation :	Date:
Tampon officiel :	

* La personne responsable de l'autorité /du département candidat en charge du CNC